



Les opérations en Algérie, décembre 1958-avril 1960

Le général Challe parle

Claude d'ABZAC-EPEZY et François PERNOT

Le général Challe, commandant en chef en Algérie de décembre 1958 à mars 1960, est sans doute l'un des mieux placés pour parler des opérations conduites pendant cette période. Cette phase de sa carrière a été quelque peu occultée par la suite, avec sa participation au putsch des généraux d'avril 1961 et son retentissant procès, cinq semaines plus tard. Pourtant, son mode d'exercice du commandement, sa façon d'orienter les opérations de manière incontestablement efficace sur le plan militaire, ont été des éléments déterminants dans sa révolte d'avril 1961. Outre les documents d'archives, l'historien dispose de plusieurs témoignages bien connus rédigés par cet officier général sur les opérations de 1959-1960 et communément appelées « Plan Challe »¹. Les auteurs de ce travail ont choisi de présenter un entretien inédit, réalisé par la section Histoire Orale du S.H.A.A., le 6 mai 1976. Cette interview non directive n'est pas sans redondances ni répétitions par rapport aux témoignages précédents de l'ancien commandant en chef en Algérie. Cependant, la retranscription fidèle de la bande magnétique, en respectant au maximum le style oral, permet d'appréhender de manière plus directe et spontanée les sentiments du général Challe. Tel quel, ce document donne une bonne vision de la fierté de ce haut responsable face à ce qu'il estime être la réussite de la pacification en Algérie et montre bien la naissance et la croissance du malentendu avec de Gaulle et son entourage immédiat.

« Au mois de septembre, le général de Gaulle me fait appeler et me dit que je vais aller remplacer le général Salan à Alger². Je suis stupéfait et, très évasif, je lui dis : « *Mon général, je ne pense pas qu'il soit opportun de mettre un aviateur à la tête des forces armées d'Algérie, puisque c'est une affaire beaucoup plus terrestre qu'aérienne et que les forces terrestres composent à peu près 95 % de l'effectif total* ». Après quelques tractations, il me dit : « *Eh bien c'est comme ça, vous irez !* »³.

Moyennant quoi, j'ai obéi. Je suis donc allé à Alger – d'abord comme adjoint au général Salan – pour voir ce qui se passait⁴. Le 15 octobre, j'étais donc nommé commandant de la 5^e région aérienne⁵. Comme le général Jouhaud faisait partie de la même « charrette » que le général Salan, c'est lui normalement qui aurait dû avoir l'affaire parce qu'il était sur place depuis longtemps, et j'ai l'impression qu'il aurait très bien fait⁶. Mais il est évident que le général de Gaulle ne voulait pas nommer un pied-noir à la tête des forces françaises d'Algérie. C'est comme cela que, finalement, je suis parti, le 15 octobre. Entre-temps, il y avait eu le référendum, fin sep-

tembre, qui a été un triomphe pour l'Algérie française. Les Musulmans ont voté, les femmes musulmanes ont voté pour la première fois de leur existence et finalement, alors qu'on pensait avoir – d'après les sections psychologiques des armées – une bonne majorité, finalement ce fut presque l'unanimité⁷. Les officiers, dans beau-

(1) Challe donne une première interprétation des faits dans sa déposition à son procès, cf. *le Procès des généraux Challe et Zeller*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1961, pp. 22-32. Il reprend cette interprétation de manière plus détaillée dans ses mémoires : Maurice Challe, *Notre révolte*, Paris, 1968, Presses de la Cité, 448 pages.

(2) Le général Salan cumulait les pouvoirs militaires – commandant en chef – et politiques – délégué du gouvernement – en Algérie. Après une participation décisive dans le coup du 13 mai, il quitte l'Algérie le 19 décembre pour prendre le poste honorifique d'inspecteur de la Défense nationale, prestigieux « placard » militaire créé pour de Lattre en 1945. Ce poste est supprimé deux mois plus tard et Salan est nommé gouverneur militaire de Paris.

(3) Le choix du général Challe ne s'explique pas par son appartenance au réseau gaulliste. Sa participation à la résistance s'est faite dans le cadre du giraudisme. Il est plutôt connu pour ses liens avec Guy Mollet. Sa nomination suscite un certain nombre de réticences de la part de la haute hiérarchie de l'armée de Terre, qui estime que si de Gaulle a fait appel, contre toute logique, à un aviateur pour diriger une guerre à dominante terrestre, c'est que celui-ci présentait des garanties d'obéissance inconditionnelles. Cf. Claude Paillat, *Dossiers secrets de l'Algérie 13 mai 1958-28 avril 1961*, Paris, 1961, Le livre contemporain, 528 pages, p. 160.



Décembre 1958, départ du général Salan, le général Challe, à sa gauche.

© E.C.P.A.

coup de bleds ont été pris de court, parce qu'ils avaient prévu un certain nombre de camions pour emmener les Musulmans du bled jusqu'au lieu de vote, et ils ont été débordés par la demande et beaucoup de Musulmans y sont allés à pied. J'insiste là dessus très volontiers parce

qu'on a beaucoup trop dit et laissé entendre après-coup, que la population musulmane était soit neutre, ce qui a été vrai un certain temps, soit pro-F.L.N., ce qui n'a été vrai que les tous derniers temps, quand elle a compris que la France lâcherait l'Algérie, il fallait aller du côté du plus fort,

(4) Pendant près de deux mois, le général Challe parcourt le territoire algérien pour essayer de mettre au point une solution militaire. A ce propos, Claude Paillat rapporte des propos tenus à un témoin : « Je ne suis pas arrivé en Algérie avec un plan en poche, a-t-il confié à un témoin. On ne peut pas dire qu'il y a un plan Challe, car la guerre est une évolution permanente. J'ai procédé par ordre. Je me suis constitué d'abord un brain-trust avec le colonel Georges de Boissieu, le colonel Chevalier Chantepie, le colonel d'aviation de La Borderie, qui était sous les ordres de Jouhaud, et Camuso, un marin qui est très intelligent, et qui m'a rendu beaucoup de services. J'ai été me promener. Mes officiers aussi. Nous avons constaté la même chose : des chefs de secteurs en prenaient à leur aise avec les ordres de Salan. Et puis les zones interdites m'ont frappé. Interdites à qui ? Pas au F.L.N. en tout cas. C'était là qu'il fallait porter la guerre. Les rebelles y prospéraient, et c'était de là qu'ils partaient vers la plaine pour y faire des embuscades et des coups de main. Les zones interdites, nous les traversons. J'ai pensé qu'il valait mieux y rester. Pour y rester, il fallait du monde. Mon plan est sorti de là », in Claude Paillat, *Dossiers secrets de l'Algérie 13 mai 1958-28 avril 1961*, Paris, 1961, Le livre contemporain, 528 pages, pp. 162-163.

(5) Sur l'évolution de la 5^e région aérienne, voir l'article de Philippe Vial et Pascal Tanchoux, « Les archives "Algérie" de l'armée de l'Air », *Revue historique des Armées* n° 2/1992,

pp. 66-75. Jusqu'au mois d'août 1957, il existe en Algérie deux états-majors distincts, celui de la 5^e région aérienne (R.A.) et celui du commandement de l'Air en Algérie (C.A.A.) avec leurs états-majors respectifs. En août 1957, les deux états-majors fusionnent et les documents officiels portent l'en-tête : « 5^e R.A. et C.A.A. ». Au cours du mois de novembre 1958, la désignation C.A.A. disparaît et celle de 5^e R.A. est la seule conservée.

(6) Le général Jouhaud est affecté au commandement de la 5^e région aérienne à Alger, en avril 1957. En juillet 1957, il assure en même temps la fonction d'adjoint interarmées du général Salan. Il devient vice-président du comité de salut public Algérie-Sahara après le 13 mai. Général d'armée aérienne le 1^{er} juillet 1958, il est nommé chef d'état-major de l'armée de l'Air en octobre 1958. En mai 1960, le général Jouhaud est inspecteur général de l'armée de l'Air. Sur sa demande, il est placé en disponibilité en octobre 1960. Ayant participé au putsch du 22 avril 1961, il est destitué par décret le 24 avril suivant. Arrêté en mars 1962 puis condamné à mort, il est gracié, emprisonné à Tulle et libéré en 1967.

(7) L'Armée française, et tout particulièrement les SAS, a mené officiellement campagne pour le « Oui » dans le référendum-plébiscite du 28 septembre 1958 et le « Oui » a représenté 95,5 % des suffrages exprimés par 76,1 % des inscrits. Cf. Bernard Droz et Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Seuil, 375 pages, p. 196.



Le barrage avant nord, novembre 1959.

© E.C.P.A.

c'est la réaction normale de toute population, d'ailleurs. A ce moment-là, en septembre 1958, la population musulmane était donc prête et l'a prouvé, à rester dans une Algérie française.

« Des Harkis en grand nombre... »

En décembre 1958, je prends la succession du général Salan, en même temps qu'un délégué général, autrement dit je ne prends pas entièrement la succession du général Salan, qui était à la fois le chef civil et le chef militaire. On nomme un chef civil, délégué du gouvernement et un commandant en chef, c'était moi le commandant en chef et le délégué général, c'était M. Paul Delouvrier⁸, avec qui nous ferons une excellente équipe pendant près d'un an et demi. Me voilà donc installé comme commandant en chef, à Alger, fin 1958.

J'avais déjà eu des difficultés avant mon départ, d'abord avec le monsieur qui était chargé de rédiger le décret me nommant. Je voulais un certain nombre de choses dans ce décret et ce monsieur, qui s'appelait Bernard Tricot⁹, n'avait pas été de mon avis. Finalement, j'ai posé la question de confiance au général de Gaulle, qui n'aimait pas ça du tout. Mais, le 10 ou 11 décembre, convoqué à son bureau à Matignon, puisqu'il était toujours à Matignon, n'ayant pas encore été élu président de la République¹⁰, c'est à ce moment-là que je lui dis : « Mon général, je partirai demain pour Alger, à condition que j'aie satisfaction sur deux points ». Le général de Gaulle m'a répondu : « On ne pose pas de conditions à de Gaulle ! » Je lui ai dit : « Mon général, dans ces conditions, c'est très facile, vous m'avez dit que vous alliez me nommer demain matin en conseil des ministres et bien, ou bien vous me donnez les conditions que

je réclame et qui sont normales dans ma charge ou bien vous me mettez à la retraite demain matin ». Et c'est là que le général de Gaulle, énervé, m'a dit : « Quelles sont vos conditions, alors donnez-les moi ». J'avais préparé un petit papier – ayant une assez vieille expérience des états-majors – d'une quinzaine de ligne où je réclamais un certain nombre de choses et en particulier, des Harkis en grand nombre, parce que je pensais que pour faire la guerre à des rebelles musulmans, il fallait des Harkis musulmans ou des fidèles musulmans en grand nombre chez nous. C'est ce que j'ai essayé de réaliser et ce fut une des raisons de mon comportement ultérieur d'ailleurs¹¹. Je pars ensuite pour Alger. Delouvrier arrive et, le 19 décembre, nous prenons tous les deux nos fonctions à Alger. Comme j'avais eu le temps pendant deux mois, n'ayant pas de tâches administratives, d'aller voir les opérations et de suivre toutes les opérations importantes qui se faisaient, j'ai pu sortir une directive dans les trois ou quatre jours qui ont suivi, directive qui était toujours à l'honneur deux ans après¹². Et j'ai entamé, comme responsable, la guerre d'Algérie. Je ne l'ai pas entamée puisqu'elle existait depuis longtemps, hélas. Mais enfin, je l'ai entamée comme commandant en chef et à ma manière.

« Une guerre révolutionnaire et politique... »

Je me trouvais à ce moment-là devant quels problèmes ? D'abord la guerre d'Algérie était une guerre révolutionnaire et politique. En France, on n'a jamais compris ça. Non pas qu'il n'y ait pas de gens intelligents mais parce que les gens ne voulaient pas le comprendre. Comme il n'y a pas que les militaires qui retardent d'une ou deux guerres, et les généraux en particulier, en France, il y a beaucoup d'autres personnes, on m'a dit ce que l'on avait dit à d'autres, d'ailleurs : « Vous, les militaires, vous gagnez la guerre sur le terrain et nous, les hommes politiques, nous ferons la paix et nous poserons les conditions politiques ». A quoi j'avais répondu : « Ce n'est pas une guerre – je ne me prends pas pour Napoléon, mais nous ne sommes pas non plus à Austerlitz –, nous nous trouvons dans une guerre politique et c'est une guerre politique que nous gagnerons ou que nous perdrons »¹³.

Et en effet, la chose se présente de la façon suivante. On avait déjà parlé de politique puisque Clausewitz, le premier, avait dit : « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens ». Mais ce n'est plus tout à fait cela, cette guerre est une guerre politique, c'est donc une phase de la politique par des moyens

plus violents, c'est tout. Et notamment par un terrorisme plus accentué. Voilà exactement dans quelle affaire nous étions. La guerre était politique. Pourquoi ? Parce que le rebelle, au nom d'un avenir politique, promet à la population d'un pays déterminé – et c'est vrai pour tous les pays du monde, où que soit la rébellion – le rebelle promet un avenir politique. C'est-à-dire, suivant les cas, des droits politiques, l'autonomie, l'indépendance, etc. Celui qui est en face du rebelle, c'est-à-dire qui commande les forces de l'ordre, doit reprendre position. C'est donc un avenir politique que l'on définit à la population, qui est à la fois le théâtre et l'enjeu de la lutte.

On ne se bat pas pour accrocher des hectares de terrain ou pour conquérir une province, on se bat pour conquérir, d'un côté comme de l'autre, une population et l'un et l'autre parti annoncent un avenir politique. Les gouvernements français successifs ont donc annoncé un avenir politique. Cet avenir politique, c'était l'égalité des droits, la promotion des Musulmans au niveau des Français – ce qui n'avait pas été réalisé malgré les 130 ans de conquête – et le collège représentatif unique et finalement tout cela dans une Algérie française, ce qui a été annoncé jusqu'au bout¹⁴, dans tous les ordres qui m'ont été donnés, ordres oraux et ordres écrits. C'est donc cette guerre que j'ai été chargé de faire à mon tour.

Des barrages aux frontières

Donc, devant quelle situation je me trouve quand j'arrive ? Premièrement, la lutte se passe en champ clos car, avant mon arrivée, et grâce en particulier à un ministre qui s'appelle André Morice, un ministre de la Défense nationale de la 4^e République¹⁵, on a fait des barrages sur les deux frontières marocaine et tunisienne.

L'idée du barrage revient aux marins qui étaient à Nemours et qui, du côté marocain, avaient fait un tout petit barrage d'une dizaine de kilomètres de long. Il est évident que les rebelles venant du Maroc, ou allant au Maroc, quand ils convoyaient des jeunes pour les instruire et les renvoyer ensuite, les rebelles ne passaient pas par le barrage puisqu'il était plus facile de passer ailleurs. Ça nous a conduits au raisonnement idiot que plus on prolongerait le barrage plus ils essaieraient de passer loin. Mais il y avait une limite à cela, c'est que le Sahara c'est tout de même plus facile à défendre qu'un pays comme l'Algérie moyenne des environs de Nemours ou même d'Aïn-Sefra. Et par conséquent, descendant le barrage jusqu'au Sahara, on avait une bonne chance de couper la rébellion de ses bases tunisiennes d'abord et marocaines ensuite¹⁶. Donc, André Morice a décidé de faire un barrage sur la Tunisie tout de suite parce que c'était là, en Tunisie, qu'il y avait le

(8) Paul Delouvrier, alors âgé de 44 ans, était inspecteur des finances et plus spécialement chargé de mettre en œuvre la politique économique du plan de Constantine.

(9) Né en 1920, Bernard Tricot est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Proche collaborateur du général de Gaulle, il était le directeur de cabinet de René Brouillet, secrétaire général pour les affaires algériennes en 1958-1959, puis, de 1959 à 1962, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République.

(10) Le général de Gaulle est officiellement président de la République le 21 décembre 1958.

(11) L'engagement massif des Français de souche nord-africaine (F.S.N.A.) est le point primordial du plan militaire de Challe, comme cela est fermement exprimé dans la directive n° 1 du 22 décembre 1958, S.H.A.T. 1 H 1827 d.2 publiée in Maurice Challe, *Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968, pp. 95-101 : « ... notre but, je tiens à le rappeler, est de ramener la totalité de la population sous notre contrôle. La destruction de l'O.P.A. (organisation politico-administrative) va de pair avec la destruction des bandes, celles-ci vivant grâce à celles-là et réciproquement. Mais détruire les bandes et déraciner l'O.P.A. n'est pas suffisant. Pour achever la pacification, il convient encore d'obtenir l'adhésion et la collaboration de la masse musulmane et de mettre en place une infrastructure politico-administrative autochtone ayant la confiance des populations et favorable à la France. L'utilisation des F.S.N.A. est d'abord un impératif moral. Nous ne pacifierons pas l'Algérie sans les Algériens. C'est ensuite une garantie d'efficacité. Le meilleur chasseur de fellagha est le F.S.N.A. Le F.S.N.A. sera donc utilisé au maximum sous toutes ses formes : appelé – engagé – harki – G.M.S. – maghzen – autodéfense. Les faits de pacification seront récompensés au même titre que le sont les faits purement militaires, car j'attribue autant de valeur aux uns qu'aux autres ». Le général Challe engage sa responsabilité personnelle dans le développement des forces supplétives, ce qui explique sans

doute son attitude pendant le putsch. La fidélité aux Harkis est un des éléments principaux de sa proclamation du 22 avril 1961 : « ... voudriez-vous renier vos promesses, abandonner nos frères musulmans et européens, abandonner nos cadres, nos soldats, nos supplétifs musulmans à la vengeance des rebelles ? », cité par Maurice Vaïsse, *Alger – Le Putsch*, Bruxelles, 1983, éditions Complexe, 186 pages, p. 166.

(12) Directive n° 1 en date du 22 décembre 1958, S.H.A.T. 1 H 1827 d.2.

(13) Challe replace l'Algérie dans le contexte d'une lutte de guerre froide entre matérialisme et libéralisme, une lutte universelle. Cette vision est quelque peu atténuée dans son interview – les faits ne lui ont pas donné raison – mais clairement affirmé dans ses directives officielles de 1958-1959 : « La guerre de notre temps oppose deux inconciliables conceptions de l'homme. L'une repose sur le respect de la personne humaine ; l'autre, essentiellement matérialiste, conduit à l'asservissement de l'individu et son prosélytisme agressif vise la terre entière » in *Instruction pour la pacification en Algérie, 10 décembre 1959*, S.H.A.A., document de la division Recherche.

(14) C'est l'esprit du plan de Constantine du 3 octobre 1958, vaste plan économique et social prévoyant une modernisation rapide et accélérée de l'Algérie et en particulier la distribution de 25 000 hectares de terres, un grand plan de logement, des taux de salaires alignés sur ceux de la France métropolitaine, la scolarisation systématique de la jeunesse et le recrutement de fonctionnaires algériens. Cf. Bernard Droz et Evelyne Lever, *op. cit.*, p. 197.

(15) André Morice, né en 1900, est ministre de la Défense et des Forces armées dans le gouvernement Bourgès-Maunoury du 12 juin 1957 au 5 novembre 1957.

(16) Voir la carte ci-jointe. Une carte détaillée du barrage électrifié sur la frontière marocaine figure dans Henri Le Mire, *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, 1982, Albin-Michel, 405 pages, p. 196.

plus de rebelles qui étaient dans des camps d'instruction. Ils (les chefs de l'A.L.N.) prenaient des jeunes, tous les jeunes qu'ils pouvaient dans les villages, ils les conduisaient sous escorte en Tunisie, ils les instruisaient et on les revoyait comme rebelles instruits. En quelques trois mois, en 1957, André Morice a réussi à faire ce barrage, qui était primitif, qui a été complété ensuite¹⁷. Mais finalement, après quelques tentatives sur ce barrage très étoffé – c'est-à-dire très épais, puisqu'un barrage n'a pas de valeur s'il est linéaire et s'il n'est pas gardé¹⁸ –, les rebelles se sont cassés les dents. Ils arrivaient à des performances qui leurs coûtaient beaucoup trop cher. Je peux citer un exemple que j'ai vécu. Ils ont lancé un beau jour 3 000 hommes sur le barrage, 1 500 au nord de la Tunisie, 1 500 au sud. Il est passé, environ, sur les premiers barrages, 150 hommes, 150 rebelles au nord, 150 rebelles au sud et finalement, ils ont perdu à peu près 1 500 hommes, tués, pour faire passer – parce qu'un barrage n'est jamais totalement infranchissable – à peu près 30 hommes au sud et une dizaine au nord. Il est évident que, dans ces conditions, lancer 3 000 hommes sur un barrage, ça ne valait pas la chandelle et qu'ils n'ont pas recommencé souvent. Ils ont tout de même essayé plusieurs fois et au Maroc, ils sont passés par le Sahara à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'on perfectionne le dispositif, grâce à l'aviation d'ailleurs, à l'observation et aux hélico-

ptères, qui permettaient de poser n'importe où des guides sahariens, de repérer les traces, de courir derrière les rebelles quand ils étaient passés et de les attraper avant qu'ils ne passent dans la vraie Algérie. Finalement, je peux dire que les barrages ont fonctionné et qu'ils étaient étanches à 95 %. Bien entendu, il fallait les renouveler, on y a mis des radars, on y a mis des tas de systèmes. C'était miné. Enfin, il y avait des tas de choses là-dedans et c'était gardé par des troupes qui couraient vite parce que j'y avais mis plus d'une division mécanique rapide, la 7^e D.M.R. et bien d'autres. Finalement, ces barrages nous coûtaient assez cher mais permettaient de traiter l'Algérie comme un champ clos¹⁹. C'est ce que je trouve à peu près à mon arrivée, je l'ai perfectionné comme tout le monde l'avait fait avant moi, je n'ai pas eu d'actions majeures là-dessus, mais le champ était clos.

Les forteresses de l'A.L.N.

Qu'est-ce qui se passe à l'intérieur de ce champ clos ?

Les rebelles sont les maîtres dans certains djebels. Pourquoi ? Parce que la guerre n'a pas été très coordonnée. On a fait des opérations

(17) Cf. S.H.A.T. 1 H 1933 d.1 Canevas.... p. 29 et la note de juin 1957 sur le rôle des forces armées, S.H.A.T. 1 H 1821 d.1.

(18) 80 000 soldats sont affectés en permanence à la garde des barrages. S.H.A.T., *Introduction à l'étude des archives de l'Algérie*, 1992, p. 39.

(19) Les réseaux de barbelés et les lignes électrifiées ont été posés, dans leur majeure partie, fin 1957. Entre la frontière et le barrage, des zones interdites permettent de repérer au radar toute intrusion, même par des hommes isolés. En avril 1958, 913 000 mines ont été posées à la frontière Est et 420 000 à la frontière Ouest. S.H.A.T., *Introduction à l'étude des archives de l'Algérie*, 1992, p. 39.

(20) La structure militaire du F.L.N. est organisée en six Wilayas (le mot signifie région en arabe). La Wilaya 1 (Batna) regroupe le massif montagneux et désertique des Aurès-Némentcha ; la Wilaya 2 (Constantine et Bône) comprend tout le nord constantinois riche et peuplé ; la Wilaya 3 (Tizi-Ouzou), c'est la Kabylie ; la Wilaya 4 (Alger) englobe la Mitidja, Alger, les massifs montagneux de l'Ouarsenis et du Cherchellois et court du sud de la Kabylie jusqu'à Orléansville ; la Wilaya 5 (Oran, Mostaganem, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès), la plus étendue, représente toute l'Oranie jusqu'au Sahara ; enfin, la Wilaya 6 (Aumale, Boghari et Paul-Cazelle) couvre les territoires du sud et une partie du Sahara mais elle est souvent en conflit, en ce qui concerne ses attributions territoriales, avec les Wilayas voisines hégémoniques. Chaque Wilaya est divisée en Mintakas (zones) elles-mêmes divisées en Nahias (secteurs) et chaque chef de Wilayas, commande des unités appelées Katibas. Cet appareil militaire se double d'une organisation militaro-civile, l'Organisation politico-administrative (O.P.A.), qui a pour mission de renseigner, de ravitailler, de collecter des fonds, d'assurer les liaisons entre les formations combattantes en mouvement et de diffuser la propagande du F.L.N.

Voir à ce propos l'article de Rémi Brocart, « L'organisation politico-administrative et militaire du F.L.N. vue à travers les archives du 5^e bureau de l'E.M.I. », *Revue historique des Armées*, n° 2/1992, pp. 44-53.

(21) Challe crée également des « groupes de commandos de chasse » pour contrer la tendance des chefs de secteurs d'opérer en se désintéressant des voisins ou en refoulant sur eux des Katibas dont ils veulent se débarrasser. Dans le même esprit, il fait placer des commandos de chasse et des groupes de commandos à cheval sur les lignes de crête, qui étaient jusque-là des limites de secteurs militaires français et constituaient ainsi des « confins-refuges » pour les fellaghas difficiles d'accès. Cf. Claude Paillat, *Dossiers secrets de l'Algérie 13 mai 1958/28 avril 1961*, Paris, 1961, Le livre contemporain, 528 pages, p. 197.

(22) Créés sur le papier en décembre 1958, les commandos de chasse commencent leurs opérations le 15 février 1959 et, le 1^{er} avril 1959, il existe 74 formations de ce type et dix en voie de création. Ce sont des unités légères rassemblées à partir d'unités de base déjà existantes. Le recrutement de ces commandos de chasse est particulier : les officiers, volontaires, choisissent eux-mêmes leurs cadres qui choisissent à leur tour leurs hommes. Les commandos de chasse comprennent entre 25 à 40 % de « Français de souche nord-africaine ». Leur mission est de « marquer » chaque Katiba, de réduire progressivement sa zone d'action et de la détruire en l'asphyxiant, en neutralisant ses guetteurs, ses agents de renseignement et ses informateurs. (Voir croquis « Evolution du dispositif » in *Instruction pour la pacification en Algérie, 10 décembre 1959, op.cit.*). A la différence des unités de quadrillage, les commandos de chasse ne sont pas attachés à une zone ou un territoire spécifique : ils sont nomades et adaptés en fait à l'unité adverse qu'ils pourchassent. Cf. *Introduction à l'étude des archives de l'Algérie*, S.H.A.T., 1992, 225 pages, pp. 44-46.

(23) Face aux éléments territoriaux (unités de secteur) chargées de tenir et de quadriller le territoire, les unités de réserve générale composées pour l'essentiel de troupes parachutistes et de Légion étrangère, sont chargées d'anéantir les Katibas marquées par les commandos de chasse.



Le général Challe inspectant l'escadron de jeeps armées du 3^e R.P.C. au camp de Sidi-Ferruch.

© E.C.P.A.

mais on les a annoncées, malgré les espions rebelles, à grand renfort de papiers d'état-major. Finalement, presque à chaque fois, sauf malchance pour les rebelles, ces opérations sont tombées dans le vide. Quelquefois, on est tombé sur une Katiba²⁰, qui a été détruite mais le nombre des Katibas était important. Sur l'ensemble des six Wilayas d'Algérie, il y avait une centaine de Katibas. Ce n'était pas énorme, mais elles tenaient la montagne admirablement. Et c'est normal parce que les commandants de secteur s'étaient installés, en arrivant, au centre, dans la capitale de leur petite région, un marché important par exemple. Et puis, ils avaient fait tache d'huile. Mais leurs limites, comme toutes les limites administratives françaises, passaient par la ligne de crêtes. Ce qui fait qu'ils n'allaient pas plus loin que la première ligne de crêtes qu'ils voyaient, derrière c'était un autre secteur. Comme les opérations n'étaient pas toujours coordonnées, le commandant de secteur assainissait dans sa ville principale, dans les villages autour. Mais, dans la montagne, on laissait à peu près les choses aller comme elles pouvaient²¹. Le résultat c'était qu'il s'était constitué de véritables républiques rebelles, parce qu'on avait même interdit certaines zones, ce qui à mon sens était une erreur considérable parce que, dans les zones interdites, les rebelles étaient tout à fait les rois.

Bien entendu, ces zones interdites étaient justiciables à tout moment de tirs d'artillerie, mais on « mangeait » un nombre de munitions absolument phénoménal à tirer sur des moineaux, parce qu'on tirait à midi, à deux heures, à trois heures et quart, pas à n'importe quelle heure, sur des carrefours où il ne passait personne. On consommait à ce jeu-là, 40 000 obus

de 105 par mois, ce qui était tout de même pas mal. Dans une guerre ordinaire, ce n'est rien mais là-bas, c'était beaucoup. Il s'agissait donc d'aller contre cette tendance de chaque commandant de secteur de faire sa guerre dans son secteur et pas dans celui du voisin et ensuite, de supprimer les Katibas rebelles qui se servaient d'espions et de petits éléments pour faire régner la terreur partout, y compris dans la ville où le colonel commandant le secteur avait son P.C.

Liquider les Katibas

Voilà quel était mon problème à ce moment-là. Alors j'ai pris deux sortes de mesures. Premièrement, j'ai créé des commandos de chasse²². Les commandos de chasse – je pense qu'à la guerre on n'invente rien – existaient déjà bien avant moi mais il y avait surtout quelques commandos de l'Air qui avaient servi à faire des expériences qui s'étaient révélées fructueuses et dont j'avais eu connaissance. J'ai décidé que, dans chaque secteur – il y avait 75 secteurs en Algérie – il y aurait au moins un commando de chasse et quelquefois plusieurs quand on le pourrait. Ce commando de chasse était chargé de tenir le djebel en même temps que le rebelle. Non pas toujours de « casser » le rebelle mais de le marquer. Non pas de le « casser » parce que quelquefois les commandos de chasse n'étaient pas assez forts pour cela mais de le marquer et de déclencher des opérations avec les éléments réservés²³ du secteur.

C'est donc cette affaire que j'ai montée en premier. La deuxième affaire, c'est que j'avais vu des opérations se présenter et que, dans ces



Hélicoptage de la 5^e compagnie de la D.B.F.M. en Kabylie lors de l'opération Jumelles.

© E.C.P.A.

d'ailleurs avec beaucoup de zèle, je dois le dire, ensuite. J'en avais fait muter un certain nombre qui ne voulaient pas comprendre qu'un aviateur pouvait commander une guerre révolutionnaire²⁵.

« Jumelles », « Etincelles », « Pierres précieuses »...

L'opération s'est déroulée ainsi, de proche en proche, et chaque fois, je reprenais et formais des réserves générales plus étoffées. C'est-à-dire que je prenais des troupes dans les zones que j'avais assainies et je les « collais » dans des réserves générales, ce qui fait, qu'étant parti de la seule 10^e division parachutiste comme réserve générale, je suis arrivé, au bout d'un an, à avoir trois divisions, c'est-à-dire la 10^e division parachutiste, la 25^e division parachutiste et la 11^e division d'infanterie. Ce sont ces trois divisions que j'abattais sur un pays quelconque, en plus des autres divisions normales, pour asphyxier la rébellion. Donc ça s'est déroulé, de proche en proche, en restant deux mois dans chaque opération, jusqu'à la Kabylie.

Dans l'affaire de « Jumelles »²⁶, j'avais affaire à un adversaire particulièrement coriace, le Kabyle est un excellent soldat. Il se bat bien. Il va très vite. Il fait, de son pas extraordinaire, 60 km dans une nuit, ce que nos garçons ne pouvaient pas faire. Il était donc un adversaire par-

ticulièrement difficile. Et puis, la Kabylie, la grande et la petite Kabylie, étaient un ensemble de fiefs déjà indépendants depuis longtemps, pratiquement jamais administrés.

Après une opération de diversion sur le Hodna, que l'on a appelé l'opération « Etincelles »²⁷, qui a duré une dizaine de jours et qui a eu pour but de couper la Kabylie des Aurès Némentcha, en ratissant le Hodna, après cette opération, j'ai lancé l'affaire « Jumelles », sur la grande Kabylie. Là, ça a duré assez longtemps, pour les raisons que je viens de vous dire, le Kabyle étant vraiment un très bon soldat et

(24) La première opération de Challe, « Oranie », se déroule en février-mars 1959 contre la Wilaya 5. Conforme à sa doctrine, Challe place les forces dont il peut alors immédiatement disposer – il s'agit des commandos de chasse – à la disposition du général Gambiez qui les commande avec le général d'aviation Ezanno depuis un E.M.O.C. (état-major opérationnel combiné) basé à la Sénia, près d'Oran. Cette opération « Oranie » est un plein succès : 2 420 fellaghas mis hors de combat – 1 764 tués, 516 prisonniers, 131 ralliés – dont 44 chefs d'envergure, soit presque la moitié des effectifs de l'A.L.N. dans cette région ; un millier de membres de l'O.P.A. arrêtés ou tués, dont 30 chefs ; 1 133 armes diverses récupérées – soit les 4/10^e de l'armement rebelle – ; sept ateliers, huit dépôts d'intendance, trois cantonnements, cinq P.C. ennemis détruits ou investis ainsi que de nombreuses caches et infirmeries de campagne. Cf. Claude Paillat, *Dossiers secrets de l'Algérie 13 mai 1958/28 avril 1961*, Paris, 1961, Le livre contemporain, 528 pages, p. 244.

(25) Dans les trois premiers mois de son commandement, le général Challe remplace 35 commandants de secteur sur un total de 75, cf. Maurice Challe, *Notre Révolte*, op. cit., p. 102.

(26) L'opération « Jumelles » se déroule de juillet 1959 à mars 1960 en Grande et Petite Kabylie (cf. carte ci-jointe).

(27) L'opération « Etincelles » se déroule en juillet 1959 à mars 1960 dans les monts du Hodna (cf. carte ci-jointe).



Inspection de grottes dans les monts du Hodna lors de l'opération Etincelles. © E.C.P.A.

donc un très bon rebelle quand il voulait se rebeller. L'affaire, quand même, m'a permis de ramener à des proportions normales la rébellion en grande Kabylie au bout de trois mois, trois mois et demi. Au début de novembre 1959, je commençais avec deux divisions l'opération « *Pierres précieuses* »²⁸, qui était toujours le déroulement de la même affaire mais à l'est de la Soummam et plus sur la petite Kabylie et les approches de Philippeville.

Quand ces opérations ont été finies au bout d'un an à peu près, les rebelles avaient compris qu'ils avaient perdu. La meilleure preuve était qu'ils ne se promenaient plus que par petites sections de dix ou douze, là où ils existaient encore et que, même quand ils avaient des fusils-mitrailleurs, ils n'osaient pas tirer avec pour ne pas se faire repérer, il est évident que la cadence du fusil-mitrailleur se repère très vite pour des militaires. Le rebelle avait, à ce moment-là, perdu, non pas parce qu'on l'avait matraqué, mais parce qu'on l'avait coupé de la population.

La pacification

Pendant ce même temps où je menais des opérations, je procédais à ce qu'on appelait la pacification²⁹. La pacification existait sous une forme passive et sous une forme active et elle devait marcher de pair avec les opérations. La pacification, ça consistait à rassembler les populations pour ne pas les laisser dans des bleds perdus, et d'ailleurs parfaitement incultes, et à la disposition des rebelles, donc les rassembler. On

me l'a reproché aussi et je crois qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement et je crois d'ailleurs que les populations étaient plus heureuses parce qu'on leur donnait à travailler grâce à tous les travaux agricoles, toutes les organisations agricoles qui avaient été mis sur pied, on leur donnait des terres plus fertiles et on leur donnait l'occasion de se grouper et de se défendre³⁰.

Ça c'était la pacification passive. La pacification active consistait à promouvoir cette population qui était assez arriérée dans tous ces bleds plus ou moins perdus. Il y a eu une politique d'ailleurs menée à ce moment-là par le délégué général et puis par moi, qui s'est appelée la politique des 1 000 villages qui a donné, je crois, des résultats bons dans l'ensemble et probablement, il est vraisemblable qu'aujourd'hui, ces résultats subsistent, pour une part, encore, parce que les Algériens ne sont pas repartis dans leurs anciens douars qui ont été ruinés.

Ensuite, le regroupement permettait de donner de l'instruction aux enfants, de donner des moniteurs sociaux, des moniteurs agricoles, c'est-à-dire de faire progresser ces populations qui étaient restées dans un état sous-administré et relativement primitif et ça, d'ailleurs, c'était bien la faute de la France. Mais, je peux dire honnêtement, que la sous-administration de l'Algérie n'était pas quelque chose d'étonnant si l'on pense à la sous-administration de la Provence ou de la Bretagne. C'était l'histoire de la centralisation effroyable sur Paris, de Paris hydrocéphale, qui fait que l'Algérie n'avait pas été administrée comme il l'eût fallu, en dehors d'un certain nombre de grandes villes et de grands ports.

« Nous avons gagné la guerre d'Algérie... »

Donc, dans cette pacification, nous avons mis en place un immense chantier et, comme les résultats des opérations et les résultats de la pacification allaient de pair, nous avons, je peux dire, gagné une guerre politique au moment où les populations ont rejeté les rebelles. Parce que là, on a raconté des choses qui sont absolument fausses. Nous avons réussi. Donc la guerre d'Algérie, qui était une guerre politique, a été gagnée politiquement quand les rebelles ne se sont plus sentis comme le « poisson dans l'eau », suivant la fameuse phrase de Mao. Je vous ai raconté ce que nous avons fait pour couper les rebelles de la population et la population a accepté. Et les rebelles eux-mêmes, puisque nous faisons des prisonniers, nous savions ce qu'ils pensaient, les rebelles en avaient assez de

cette guerre. C'est à ce moment-là que le principal chef des rebelles, Si Salah³¹, voyant la décrépitude de son affaire, voyant qu'il avait échoué, a essayé d'entrer en relation avec Paris. Pas avec les militaires, parce qu'il avait peur de s'attirer des contre-offensives, mais, à travers le Cadi de Medea³² avec le garde des sceaux Michelet et le gouvernement de Paris. J'ai été prévenu de cette demande de reddition des rebelles par Paris, c'est ce qui est le plus amusant pour un commandant en chef qui est sur place. Mais enfin, ça n'avait pas d'importance puisque

j'ai désigné immédiatement des gens et un certain nombre d'officiers, et en particulier le colonel Jacquin³³ de mon état-major pour aller discuter avec Si Salah et avec les rebelles. Mais, dans la Wilaya 4, qui était la grosse Wilaya d'Alger, les rebelles n'avaient plus de postes radio. Je ne vous décrirai pas toute cette guerre que les aviateurs avaient faite aussi très bien en essayant de « gonioter » tous les postes radio des rebelles et de les bombarder ensuite, et qui sont parvenus à supprimer tous les postes radio. Quand Si Salah a voulu traiter, il n'avait plus de



Le centre de regroupement de Sidi-Madani.



© E.C.P.A.

(28) L'opération « *Pierres précieuses* » se déroule de novembre 1959 à mai 1960 en Petite Kabylie, dans la chaîne des Babor et dans la plaine de Bône. Cf. *Les Rapports du général Challe sur les opérations liées au plan Challe*, S.H.A.T., 1 H 1829 d.1

(29) Le plan de pacification en Algérie est exposé par le général Challe, le lundi 26 octobre 1959, devant l'état-major interarmes d'Algérie. Pour résumer ce plan, un « guide de pacification » intitulé *Instruction pour la pacification en Algérie* est diffusé à 1 000 exemplaires à partir du 10 décembre 1959. Ce plan codifie les attaques et les parades de la guerre subversive. Il est destiné à éviter l'improvisation des commandants des secteurs. Challe le signale clairement à l'état-major interarmes : « Une fois paru et distribué – jusqu'à l'échelon quartier et sous-quartier s'il le faut – il (ce plan) sera la loi et je vous demanderai par conséquent d'exécuter ce qu'il contiendra. Je veux que vous disiez à tous vos officiers, qu'ils ne jouent pas une fois de plus aux Gaulois de Vercingétorix et qu'ils ne recommencent pas à refaire le document en mieux. Je ne dis pas que ce ne soit pas possible, mais ce guide constitue un plan cohérent dont j'endosse seul la responsabilité parce que je suis le seul responsable ici devant le gouvernement de la conduite de la guerre » Cf. Maurice Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 127.

(30) Les regroupements de population sont alors sévèrement critiqués par une partie de la presse métropolitaine. L'auteur, qui signe du nom de Sirius, écrit, dans *le Monde* du 26 août 1959, « Des Douars entiers sont arrachés à leurs maigres terres et parqués dans les camps où s'aggravent leur dénuement et leur faim ». Cité par Bernard Droz et Evelyne Lever, op. cit. p. 217.

(31) Né en 1928, Si Salah, de son vrai nom Mohammed Zamoun, est le commandant militaire et politique de la Wilaya 4. Cf. Pierre Montagnon, *L'Affaire Si Salah*, Paris, 1987, Pygmalion, 187 pages et Benjamin Stora, *Dictionnaire biographique des militants nationalistes*, Paris, l'Harmattan, 1985.

(32) En 1960, Medea est une sous-préfecture du département d'Alger et compte 50 000 habitants. Le Cadi est un juge de

paix qui relève de l'administration française. Il est chargé d'appliquer les règles du statut coranique qui régent les Algériens en droit privé. A l'époque, c'est Addelkader Marighi qui occupe ces fonctions.

(33) Le colonel Henri Jacquin, ancien du 2^e bureau de la Légion étrangère a participé à la guerre d'Espagne dans le camp républicain. Au moment de la défaite de 1940, il est en Indochine où il devient très vite un des agents de la France libre. Après le coup de force japonais du 9 mars 1945, il se replie en Chine avec le gros des troupes françaises. Il participe à la guerre d'Indochine, toujours au 2^e bureau. En Algérie, il est remarqué par Salan qui se l'attache et le repasse à Challe lorsqu'il quitte l'Algérie. C'est pour lui qu'est créé le Bureau d'études et de liaisons (B.E.L.) décrit par Claude Paillat comme, « un état-major dans l'état-major. Il dispose d'une combinaison d'aviateurs, de fantassins, de marins qui aplanissent les problèmes entre leurs armes respectives et partent à travers toute l'Algérie, missi dominici, munis de pleins pouvoirs et enclins à toutes les curiosités. Sur place, "ça grince un peu" quand un colonel "plein" voit débarquer un commandant qui pousse toutes les portes, ouvre tous les dossiers, interroge qui lui plaît, établissant une monographie des secteurs qui jusqu'alors a toujours été incomplète. Parmi ces enquêteurs, il y a aussi bien le colonel musulman Rafa, que Pépin Le Halleur, lieutenant-colonel de la Légion et bras droit de Jacquin, que le marin Camuso ou l'aviateur Fournier.

Jacquin a aussi formé une équipe spéciale qui collabore avec celle de Godard et poursuit à travers toute l'Algérie les actions que celui-ci limite à Alger et aux wilayas voisines. Car le B.E.L., c'est aussi un poste d'observation sur les wilayas, un bureau d'études spéciales (...). La vieille amitié de Jacquin pour Georges de Boissieu, un autre légionnaire, facilite le travail du B.E.L. Rouquette, un colonel aviateur, qui a vite "pigé", et Courtaux, un para polytechnicien chef du 3^e bureau, donnent aussi toute leur aide ». in Claude Paillat, *Dossiers secrets de l'Algérie 13 mai 1958/28 avril 1961*, Paris, 1961, Le livre contemporain, 528 pages, pp. 198-199. Voir également Henri Jacquin, *la Guerre secrète en Algérie*, Paris, Olivier Orban, 1987.



Le 9 mai 1960, dans la cour d'honneur des Invalides, le général de Gaulle remet au général Challe les insignes de Grand-Croix de la Légion d'honneur. © Keystone

poste radio. Il nous a donc demandé un délai de deux mois pour aller voir tous ses cadres et pour faire sa soumission avec l'accord de tous ses cadres. Il ne voulait pas traiter pour lui tout seul, ce qui était une noble ambition pour un chef de guerre, je trouve cela tout à fait normal. Donc Si Salah a pris deux mois, deux mois et demi, pour aller faire le tour de sa Wilaya et avoir l'accord de ses cadres pour déposer les armes. Entre-temps, j'étais parti d'Algérie.

De Gaulle et l'échec de la paix des braves

J'abrège pour en arriver à cette nuit du 10 au 11 juin où Si Salah, avec Si Lakdar³⁴ et Si Mohammed³⁵ est venu à l'Élysée demander la paix des braves à de Gaulle et c'est là que la sur-

(34) Né en 1934, le commandant Si Lakhdar était chargé des renseignements et liaisons de la Wilaya 4. Exécuté fin juin 1960.

(35) Né en 1926, le commandant Si Mohammed assure la direction militaire de la Wilaya 4. Tué au combat le 7 août 1961.

(36) Si Salah, destitué de son commandement, est épargné. Il sera tué, le 21 juillet 1961, lors d'un accrochage avec les troupes françaises.

prise a été immense, non seulement pour Si Salah, pour Mohammed surtout et pour nous, quand de Gaulle leur a dit : « *Je vais encore faire un effort du côté du gouvernement provisoire de Tunis, si ça ne réussit pas, j'aurai affaire à vous* ». Voilà des rebelles que l'on avait persuadé que l'on pouvait traiter avec eux, qui avaient compris d'ailleurs qu'il fallait traiter parce qu'ils n'avaient plus aucun moyen de se rebeller, qui étaient perdus, qui le savaient et à qui on explique qu'on allait traiter avec un autre gouvernement qu'ils appelaient, eux, les rebelles de palace !...

En rentrant à Alger, on a pensé qu'il ne fallait pas laisser les militaires aller trop vite et trop loin dans ce sens-là, et M. Bernard Tricot a suivi et a continué les discussions à Alger avec Si Salah, avec le colonel Jacquin et d'autres. Et M. Tricot a eu cette phrase, le 20 ou le 21 juin : « *Comprenez moi bien, il ne faudrait tout de même pas gêner le général de Gaulle par des négociations latérales* », alors qu'il n'y avait pas que des imbéciles en face d'eux. Et Si Salah s'est demandé – mais il a continué lui – ce que cela voulait dire. Si Mohammed ne se l'est pas demandé du tout, il l'a compris tout de suite. Il est rentré dans son bled, à son P.C. Si Salah est parti voir Mohammed Doualadj, le chef de la Wilaya 3, pour avoir son accord pour déposer les armes, accord qu'il a obtenu d'ailleurs et Si Mohammed, qui avait tourné casaque l'a fait emprisonner par un commando zonal au moment où il revenait de Kabylie sur Alger³⁶. Quant à Si Lakhdar, Si Mohammed l'a tué de sa propre main ainsi d'ailleurs qu'un certain nombre d'officiers rebelles de l'entourage qui avaient donné leur accord. □



Le 22 avril 1960, adieux du général Challe.

© E.C.P.A.

Le général d'armée aérienne Maurice Challe

Le général Maurice Challe est né au Pontet (Vaucluse) le 5 septembre 1905.

En 1923, il entre à Saint-Cyr et en sort, en octobre 1925 (promotion Chevalier Bayard), avec le grade de sous-lieutenant. Il choisit alors l'Aéronautique et entre à l'Ecole d'application de l'Aéronautique. En 1927, il est breveté pilote et observateur en avion, puis, en 1934, il passe capitaine et fait fonction de commandant d'escadrille au sein de la 55^e escadre avant de commander le Groupe d'aviation d'observation 514. En 1937, le capitaine Challe est admis à l'Ecole supérieure de guerre aérienne d'où il sort, le 26 juillet 1939, avec le brevet d'état-major.

A la mobilisation, le capitaine Challe est promu commandant et affecté à l'état-major « Air » de la 8^e armée terrestre. En février 1940, il est nommé au G.Q.G. aérien. En juillet 1940, il est membre de la sous-commission « Air » de la commission d'armistice de Wiesbaden avant d'être détaché à l'escadron d'entraînement de Toulouse. En décembre 1940, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur. En septembre 1941, il prend le commandement du groupe de reconnaissance 2/14 basé à Avignon, poste qu'il occupe jusqu'en novembre 1942. En 1943, le commandant Challe est mis en congé d'armistice.

A partir de novembre 1942, le commandant Challe entre dans la Résistance sous le pseudonyme de « Guy ». Chargé d'organiser plusieurs réseaux de renseignements en territoire occupé, il dirige personnellement et à de nombreuses reprises, l'exécution de missions dangereuses. Chef du « Réseau F. Villon » issu du S.R. Air, le commandant Challe se distingue particulièrement en fournissant à l'état-major allié, entre le 25 avril et le 2 mai 1944, l'ordre de bataille de la Luftwaffe, de la Flak et des grandes unités de la Wehrmacht en France et dans la majeure partie de l'Europe occidentale, ce qui lui vaut d'être décoré de la *Distinguished Service Order* (DSO) britannique.

A la libération, le lieutenant-colonel Challe réintègre, à sa demande, une unité navigante. Il est en effet désigné inspecteur de la 11^e brigade de bombardement (sur *Marauders*) avec laquelle il participe à la campagne d'Allemagne. Le 1^{er} mars 1945, il reçoit la rosette de la Légion d'honneur et passe colonel le 25 décembre 1945.

Le 14 mars 1946, le colonel Challe est affecté au ministère des Armées, à l'état-major général « Air ». Il est fait Commandeur de la Légion d'honneur le 14 avril 1947 et nommé sous-chef d'état-major le 10 juin 1947.

Le 23 mai 1949, le colonel Challe devient général de brigade aérienne et part au Maroc comme 3^e sous-chef du commandant de l'Air. Il reste au Maroc jusqu'en septembre 1951, puis il est nommé chef de l'état-major parti-

culier du secrétariat d'Etat aux Forces armées en 1951, puis à l'Air en 1952, poste qu'il occupe jusqu'en avril 1953. Il est alors affecté comme directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et commandant de l'Ecole supérieure de guerre aérienne jusqu'en 1955. Général de division aérienne le 1^{er} juillet 1955, il occupe le poste de major général et chef de l'état-major des Forces armées à compter du 1^{er} novembre 1955.

Il est nommé général de corps aérien le 1^{er} janvier 1957, puis général d'armée aérienne le 15 juillet 1958. Au lendemain du 13 mai 1958, il intervient en personne

auprès de Guy Mollet pour lui faire part de l'ampleur du mouvement de mécontentement dans l'armée. Cette démarche et les instructions particulières qu'il donne alors aux unités de l'aviation de transport lui valent d'être éloigné par M. de Chevigné, ministre de la Défense nationale et envoyé sur la base aéronavale de Brest. Avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, le général Challe retrouve son poste et, par décret du 1^{er} octobre 1958, il est désigné comme adjoint interarmées du général d'armée Salan, délégué général et commandant en chef des forces en Algérie.

Le 16 décembre 1958, il est nommé commandant en chef des forces en Algérie. En mars 1960, il est rappelé en métropole et laisse sa place au général Crépin. Par décret du 13 avril 1960, le général d'armée aérienne Maurice Challe est mis à la disposition du commandant suprême allié en Europe, pour exercer les fonctions de commandant en chef des Forces alliées du secteur Centre-Europe.

Le général Challe est, sur sa demande, mis en disponibilité à compter du 1^{er} avril 1961. En avril 1961, Maurice Challe prend la direction militaire du putsch d'Alger. En mai 1961, il est jugé et condamné à quinze ans de détention. Il est emprisonné à Tulle de mai 1961 à décembre 1966 et gracié le 22 décembre 1966 – entre-temps, le 5 septembre 1961, date à laquelle il a été atteint par la limite d'âge de son grade, il a été mis en congé définitif du personnel navigant.

Il est réintégré en 1974.

Le général Maurice Challe est décédé le 17 janvier 1979.

En 1968, Maurice Challe a fait paraître *Notre révolte aux Presses de la Cité*, un livre dans lequel il raconte son action en Algérie.

Avec huit citations, le général Challe est *Grand-Croix de la Légion d'honneur*, titulaire de la *Croix de guerre 39-45*, de la médaille de la Résistance avec rosette ; il est commandeur de la *Légion du Mérite* (US) et a reçu la *King's Medal for courage in the cause of Freedom* du gouvernement britannique. Il est aussi titulaire de la médaille de la *Valeur militaire*, *Croix de Guerre belge* et officier de l'*Ordre de Léopold*.



Le général Challe.

© E.C.P.A.